Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212203269-20260407-202604070002-DE

DÉPARTEMENT
COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT
SAINT – BRIEUC

COMMUNE DE SAINT – RIEUL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Catherine DREZET, Maire.
Présents: Catherine DREZET, Laurent JOSSET, Nathalie DANO, Philippe BORDAIS, Noël RIVIERE, Céline ANSART, Mickaël LESCOUËT, Emmanuel BEURIER, Céline ROUQUETTE, Isabelle RIO, Vincent VEHERT, Julien LONCLE, Cécile BERTOUX, Céline LUCIENNE, Coline RAULT.
Absent excusé :
Secrétaire de séance : Isabelle RIO

Objet- Règlement intérieur du Conseil Municipal
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2121-29, L 2131-1, L2121-8 et suivants,
Considérant l'installation du Conseil municipal lors de sa séance du 20 mars 2026 suite aux élections municipales du 15 mars 2026,
Considérant que le contenu du règlement intérieur est fixé librement par le Conseil municipal qui peut se donner des règles propres de fonctionnement interne dans le respect des lois et règlements en vigueur, et qu'il a pour vocation, notamment, de renforcer le fonctionnement démocratique de l'Assemblée locale,

Madame le Maire donne lecture du règlement intérieur proposé qui sera annexé à la délibération.

Après lecture, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le règlement intérieur du conseil municipal.

A SAINT RIEUL
Le 13 avril 2026
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-RIEUL
CÔTES-D'ARMOR

Catherine DREZET

Secrétaire de séance

Isabelle RIO